



COMMUNICATION QSE

FM32
Version 1

COMMUNICATION
QUALITE, SECURITE, ENVIRONNEMENT
A L'ATTENTION
DES FOURNISSEURS, CLIENTS ET
SOUS-TRAITANTS

Le site est certifié selon les normes QUALITE (ISO 9001), SANTE-SECURITE (OHSAS 18001), ENVIRONNEMENT (ISO 14001) et MARQUAGE CE (NF EN 14733), afin de maîtriser les risques liés à ces thématiques.

Il s'est engagé à respecter des exigences en matière d'environnement, de qualité du produit, de santé et sécurité de son personnel ainsi que de toute personne présente sur le site.

Mais l'efficacité de cet engagement ne peut être atteinte qu'avec votre active collaboration et votre transparence.

A ce titre, nous vous communiquons nos objectifs et les règles à respecter, pour la qualité, l'environnement et la sécurité de tous.

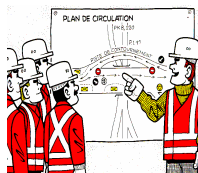
NOS OBJECTIFS



- Maitriser la fabrication du produit fini tout au long de son processus
- Etre conforme aux exigences réglementaires
- Etre à l'écoute du client
- Satisfaire les parties intéressées (clients, fournisseurs, sous traitants, organisme extérieurs...)
- Prévenir les lésions corporelles et les atteintes à la santé
- Améliorer les conditions de travail
- Assurer la formation et la sensibilisation du personnel
- Prévenir la pollution de l'eau, de l'air et du sol
- Maitriser les déchets

VOS ENGAGEMENTS

SECURITE



Respecter les règles présentes sur le site :

- plan de circulation
- consigne de chargement
- consigne de déchargement



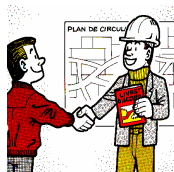
Respecter le Plan de prévention / Permis de travail

Avoir connaissance du protocole de sécurité



Prendre connaissance de la consigne
« En cas d'urgence »

Informez de sa présence sur le site, et nous informez de tout événement anormal (environnement de travail, incident, accident, situation d'urgence) survenu sur le site



Collaborer lors :

- de l'élaboration de la check liste pour les déchargements des citernes
- de la vérification des chargements
- de l'audit chantier



Les matériels et engins doivent être conformes à la réglementation et vérifiés périodiquement

ENVIRONNEMENT



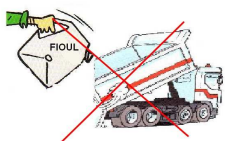
Respecter le tri des déchets sur le site (déchets dangereux / déchets non dangereux)

Prévenir les risques de pollution :

Ne pas jeter de polluant dans le réseau et le milieu naturel

L'utilisation du fioul est interdite

Surveiller les opérations de dépotage et de chargement



Prendre connaissance des fiches réflexes présentes sur la zone de travail afin de savoir réagir face à un déversement accidentel



QUALITE



Fournir un produit conforme aux exigences normatives et réglementaires

Avoir en possession la documentation réglementaire exigée

Respecter les éventuels cahiers des charges / contrats d'approvisionnement